

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 17 (1881)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

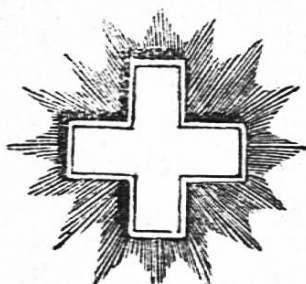
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} JUIN 1881

XVII^e Année.

N^o 11.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Pédagogie et bibliographie italiennes. — Congrès pédagogique de Paris. — Correspondance. — Nécrologie de la Suisse française. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Pédagogie et bibliographie italiennes.

L'*Educateur* de la Suisse romande a reçu quelques numéros de l'*Educatore italiano*, son homonyme milanais, qui en est à sa 22^{me} année d'existence et paraissait tous les jeudis (nous ne savons s'il paraît encore), sous la direction de M. le professeur Carlo Buratti. C'est une feuille qui allie comme la nôtre une partie pratique à des articles de fond très variés et où la forme du dialogue est adoptée parfois pour les leçons de morale, fort à la mode en Italie depuis que la religion, comme enseignement confessionnel, a cessé de faire partie du programme. Le clergé, il est vrai, continue à battre en brèche cette morale indépendante. La feuille milanaise a publié une étude sur la *Jeunesse de Victor-Emmanuel*, le roi populaire par excellence, comme l'appelle la feuille italienne. Ce prince, né en 1820, avait failli être consumé dans son berceau et l'eût été infailliblement sans le dévouement de sa nourrice, qui mourut quelques jours après des suites de

ses blessures. Il est bon d'ajouter que les enfants que laissait la nourrice furent adoptés par le prince de Carignan (le roi Charles-Albert). L'histoire naturelle (description de l'éléphant, de la marmotte, etc.) tient dans l'éducateur italien une place qui lui manque par trop dans le nôtre. Quelques leçons sous forme épistolaire y feraient très bien.

L'*Educatore* nous apprend qu'une statue a été érigée par les soins du municipe de Venise à Nicolo Tommaseo, l'auteur de tant de beaux ouvrages d'éducation, comme les *Droits et les devoirs d'un bon Italien*, les *Exemples de générosité* accomplis par des Italiens et proposés en modèles aux autres, *l'Homme et le singe*, réponse aux matérialistes, la *Femme*, la *Vie de l'éducateur des pauvres*, *Calasanzio*, etc. La poésie n'est pas étrangère à la revue milanaise et célèbre les joies de la famille comme le bonheur du petit enfant à l'aspect de son grand-papa. Une chronique scolaire bien faite et la publication d'actes officiels importants achèvent de faire de l'*Educatore* une œuvre qui joint l'utile à l'agréable.

Le *Maître élémentaire italien*, qui paraît pour la 6^{me} année à Turin, renferme également comme l'*Educateur*, une partie pratique qui suit la partie théorique. Le congrès scolaire de Rome fait l'objet d'observations critiques de la part de ce journal qui montre avec raison dans plusieurs des hommes les plus illustres de l'Italie (Thomas d'Aquin, le Dante, le Tasse, Galilée, Vico, Gioberti, Rosmini, Manzoni, d'Azeglio, Capponi, Tommaseo) des esprits à la fois religieux et éclairés qui ne croyaient pas être rétrogrades en restant fidèles à l'Évangile. Chaque numéro contient, sous le titre de *Semaine politique*, une revue des principaux événements contemporains. Les inventions récentes, comme le photophone, sont décrites sous la rubrique de *Curiosités scientifiques*. On y trouve également des leçons sur l'histoire moderne de l'Italie. Encore une bonne chose que nous ferons, que nous aurions déjà faite avec amour depuis longtemps dans nos colonnes, si on avait de la place pour tout.

Nous avons déjà eu l'occasion de citer dans nos colonnes la *Luce* (la *Lumière*), paraissant à Rome, comme l'*Annotateur*, et à laquelle les collaborateurs ne manquent pas, surtout depuis qu'elle a eu l'honneur d'un prix, au XI^e congrès scolaire, celui de Rome. Il y a dans cette feuille un curieux mélange de doctrines et dont voici un étrange exemple dans un article intitulé : *Le maître d'école et le bourreau (Il maestro e il boia)*. « Qu'est-ce qu'un maître d'école? — Un mythe, le pouvoir éducatif, le créateur du bien. — Qu'est-ce que le bourreau? Un autre

mythe, le pouvoir de punir, le destructeur du mal. — L'Italie, après avoir entendu les deux personnages, ordonne à celui qu'on sait de pendre l'autre. Il est vrai que c'est dans un rêve daté de Berlin. Nous ne savons trop ce que cette mise en scène du gibet a affaire avec la question pédagogique. » (A suivre.) A. D.

Congrès pédagogique de Paris.

La tentative de fonder à Paris un congrès des instituteurs en dehors du personnel de l'enseignement public, n'avait pas réussi et ne devait pas aboutir; car, outre ce qu'une exclusion, ou plutôt un exclusisme de ce genre a toujours de pénible et d'injuste, c'était se priver de gaieté de cœur, de beaucoup de forces vives, de talents remarquables et éprouvés au service de l'école.

Aujourd'hui, c'est d'un autre congrès pris entièrement parmi les fonctionnaires de l'enseignement public que nous entretenons nos lecteurs. 200 instituteurs et 20 institutrices, délégués des départements, se sont réunis le 19 avril, dans une dépendance de la Sorbonne. M. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, présidait; M. Buisson, directeur de l'enseignement primaire, y assistait au nom du ministère et, avec ces deux hauts fonctionnaires, huit autres inspecteurs parmi lesquels nous remarquons M. Berger, directeur du Musée pédagogique, M. Jost, M. Georgin, etc.

M. Buisson a ouvert le congrès par un discours de bienvenue et a fait remarquer que c'était pour la première fois que l'on voyait se réunir des représentants *librement élus* de l'enseignement français. M. Buisson rappelle cette belle définition de l'éducation : « C'est une opération par laquelle un esprit forme un autre esprit et un cœur forme un autre cœur. »

« Dans l'instruction publique, a dit encore M. Buisson, la direction peut bien venir d'en haut, l'inspiration vient toujours d'en bas; à chaque instant du jour l'instituteur doit puiser dans son propre fonds; il n'y a d'impulsion sûre, efficace et durable que celle qui lui vient de lui-même. »

Ces paroles ont provoqué des applaudissements.

A M. Buisson a succédé M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, qui présidait le congrès et qui a rappelé les questions à traiter : Des moyens d'assurer la fréquentation de l'école. — De l'enseignement et de l'éducation dans la dernière classe de la division élémentaire ou petite classe.

M. Gréard a insisté avec raison sur l'importance des petites classes pour toute la suite de l'enseignement et sur le caractère éducatif que doivent revêtir les classes élémentaires; c'est à dire qu'il faut y viser moins à l'acquisition des connaissances positives qu'au développement des facultés.

M. Gréard estime que ces petites classes doivent être confiées de préférence à des institutrices.

L'opinion de M. Gréard a été adoptée dans la séance du 23 avril où

une série de vœux ont été formulés par les délégués. Nous en citerons quelques-uns, comme celui de voir l'enseignement devenir de plus en plus intuitif, entremêlé de mouvements et de chants; qu'il soit fait un enseignement spécial de choses, mais en même temps que les leçons de choses soient rattachées à toutes les branches de l'enseignement; que l'enseignement soit simultanée (est-ce magistral que l'on veut dire?) dans les petites classes, que l'enseignement moral soit indépendant de l'enseignement confessionnel; que le chiffre de 40 élèves soit adopté comme maximum de l'effectif de la petite classe; que le local soit spacieux, attrayant et orné; que le mobilier soit approprié à l'âge des élèves; que l'établissement d'un musée scolaire soit rendu obligatoire; que les fournitures scolaires soient gratuites; que la discipline dans la petite classe soit plutôt préventive que répressive.

Un instituteur de Paris ayant lu, au nom de ses collègues, une adresse au ministre de l'instruction publique, M. Ferry a répondu par un discours d'une certaine étendue et dans lequel il a commencé par rendre hommage à M. Buisson de la décision prise par le Conseil supérieur de remettre aux instituteurs le choix des livres de classe (1). Il a parlé ensuite de M. Gréard qu'il appelle le *premier instituteur de France*. Abordant les résolutions votées par les instituteurs, il les approuve en général, mais fait ses réserves sur quelques-unes, comme par exemple celle qui a rapport aux fournitures scolaires, qui grèverait le budget de quelques millions, car il y a environ 4,700,000 enfants dans les écoles. La réduction du maximum des élèves d'une classe à 40 demande aussi à être examinée.

Le ministre désire que la République ait non-seulement des instituteurs, mais des éducateurs. Il ne croit pas qu'il faille pour cela porter certaine robe, appartenir à une caste (applaudissements).

« L'enseignement, dit encore le ministre, n'a pas besoin d'être confessionnel pour être moral, mais il faut pour cela que l'instituteur soit l'ami, le guide de l'enfance, hors de l'école et après l'école. » Le ministre croit, comme M. Gréard, à la supériorité de la femme pour l'œuvre éducative.

En séparant l'Ecole de l'Eglise, M. Ferry affirme qu'on a voulu créer l'indépendance de la première, mais non l'antagonisme. « Gardons-nous, dit-il, des deux fanatismes; car il y en a deux, il y a le fanatisme religieux et le fanatisme irréligieux, et le second est aussi mauvais que le premier. »

« *La foi d'autrui est la chose du monde la plus sainte, même pour celui qui ne l'a pas.* »

« Il fut un temps où l'instituteur (poursuit le ministre) était le serviteur du château, de M. le curé, de M. le maire.... Plus tard, on a voulu en faire des agents politiques.... Ne souffrez pas, s'écrie M. Ferry, qu'on fasse de vous des agents politiques. La politique, contre laquelle je tiens à vous mettre en garde, c'est la politique militante, quotidienne,

(1) C'est probablement à M. Buisson aussi qu'est due l'idée de ce Congrès que le ministre appelle les *Etats généraux de l'instruction primaire*.

« la politique de parti, de personnes, de coterie.... Restez avec vos petits enfants dans la région sereine de l'école.... »

La révolution française ayant affranchi les instituteurs et la République, ajoutant l'émancipation à cet affranchissement, le ministre trouve cependant naturel et légitime que l'instituteur fasse aimer l'une et l'autre dans son enseignement....

Ce sont là quelques-uns des incidents du congrès pédagogique de Paris dont nous ne pouvons relever ici que les traits saillants, empruntés au *Journal général de l'instruction publique* du 30 avril, en regrettant de ne pouvoir en citer davantage.

A. D.

CORRESPONDANCE

Rolle, le 12 avril 1881.

(QUESTIONS GRAMMATICALES.)

— Allez-vous-en, monsieur l'apothicaire, tâter un peu son pouls, afin que je raisonne tantôt avec vous de sa maladie.— Monsieur, c'est une grande et subtile question entre les docteurs, de savoir si les femmes sont plus faciles à guérir que les hommes. Je vous prie d'écouter ceci, s'il vous plaît. Les uns disent que non, les autres disent que oui : et moi je dis que oui et non ; d'autant que l'incongruité des humeurs opaques, qui se rencontrent au tempéramment naturel des femmes, étant cause que la partie brutale veut toujours prendre empire sur la sensitive, on voit que l'inégalité de leurs opinions dépend du mouvement oblique du cercle de la lune ; et comme le soleil, qui darde ses rayons sur la concavité de la terre, trouve . . . voilà justement ce qui fait que votre fille est muette.

MOLIÈRE, le Médecin malgré lui.

Dans une dictée d'examen donnée l'autre jour au collège, se trouvait cette phrase.... *la masse de débris qui entourait sa hutte*. Beaucoup d'élèves avaient écrit au pluriel, d'autres au singulier. Une partie du jury était d'avis d'admettre les deux orthographes *entourait et entouraient*, l'autre partie a voulu que le pluriel fût compté pour une faute.

La règle, disaient-ils, est positive : quand le collectif est partitif, le verbe doit se mettre au pluriel ; mais quand le collectif est général, le verbe reste au singulier.

Le cas m'a paru intéressant à examiner, et quoique ce soit, à mon avis, peser gravement des œufs de mouche dans des balances de toiles d'araignée, je prends la liberté de recourir à vos lumières.

J'ai examiné quelques grammaires que j'avais à ma disposition ; aucune n'est d'accord. La discorde a toujours régné dans l'univers. Il y a fagots et fagots, grammairiens et grammairiens. Il y a les fabricants de recettes, assimilables aux auteurs de la *Cuisine bourgeoise*, et ceux qui raisonnent ; les grammairiens qui font les règles avant de connaître la langue et ceux qui s'inspirent de nos maîtres pour en tirer les règles ; les

grammairiens qui s'imaginent que la grammaire a précédé la langue et ceux qui admettent que la langue a précédé la grammaire.

Parmi les premiers, Kampmann, fort en faveur chez nous, nous dit gravement § 689 : le verbe s'accorde avec le collectif, si celui-ci est général, c'est-à-dire s'il marque la collection entière ; il s'accorde avec le complément si le collectif est partitif, c'est-à-dire s'il marque un nombre partiel, déterminé. *Et nunc erudimini* :

La foule des spectateurs se portait aux Champs-Élysées.

Une foule de curieux encombraient la rue.

P. Larousse retourne la question. Il énonce la même règle, mais comme ce n'est pas un donneur de recettes, il reconnaît qu'elle n'est pas infail-
lible et il s'en tire adroitement. On reconnaît que le collectif est général quand il y a accord avec ce collectif et quand le collectif attire le plus l'attention ; et l'on reconnaît que le collectif est partitif quand le verbe s'accorde avec le complément, quand le complément attire le plus l'attention, et quand tous deux l'attirent également.

Poitevin, démodé aujourd'hui et qui penche vers la recette, dit pourtant après avoir cité la règle ci-dessus : elle n'est point absolue et l'accord ne dépend point de la forme, mais de l'idée que l'on veut exprimer. C'est très sage :

La moitié de mes esclaves méritent la mort (Montesquieu).

Une troupe d'hommes armés a paru tout-à-coup devant mes yeux (Florian).

Boniface, qui a horreur des règles-recettes et de la nourriture toute mâchée qu'on n'a qu'à avaler, dit :

L'accord dépend du point de vue sous lequel on se place, sous lequel on considère le rapport et l'on fait accorder le verbe avec le mot qui est le plus en rapport d'idée avec lui. — Cela me semble plus raisonnable. C'est ainsi qu'il dit :

Un déluge de pleurs inondait son visage.

Un torrent de larmes le sillonnait.

Une nuée de traits obscurcit l'air et couvrit tous les combattants (Fénelon).

Une foule d'idées se présente à mon esprit (Montesquieu).

Une faible troupe de montagnards résista longtemps à cette armée aguerrie.

Une multitude innombrable d'indiens fut égorgée (Marmontel).

Une troupe d'enfants autour de lui s'empresse,

et Racine : D'orateurs zélés à peine *un petit nombre*

Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre (Athal. II).

Ils reprennent courage ; ils attaquent le roi

Qu'un reste de soldats défendait avec moi (Mithridate V, 4).

Une foule d'amis que son danger excite

Entre elle et ses soldats vole et se précipite (Voltaire, Mérope V, 3).

Ciel ! quel nombreux essaim d'innocentes beautés

S'offre à mes yeux en foule et sort de tous côtés (Racine, Esther I, 2).

Et déjà de soldats une foule charmée

Surtout d'Iphigénie admirant la beauté

Pousse au ciel mille vœux pour sa félicité (Iphigénie I. 5) etc, etc. autant de collectifs partitifs qui sont suivis du verbe au singulier. Larive et Fleury, qui ont battu en brèche de tout leur pouvoir les subtilités grammaticales disent :

Quand le sujet du verbe est un collectif, le verbe se met *généralement* au pluriel; cependant quand le sens indique d'une manière précise que l'action se rapporte au collectif, le verbe reste au singulier :

Un grand nombre de chefs nuit à la discipline.

Je finis en citant M. Brachet, un grammairien doublé d'un érudit, l'auteur estimé de la grammaire historique :

Nos grammairiens depuis Vaugelas jusqu'à Girault-Duvivier, sont inépuisables en subtilités de ce genre; on doit dire : cette foule d'enfants encombra la rue, et une foule d'enfants couraient dans la rue!

Un déluge de pleurs inondait son visage, mais une quantité de fleurs couvraient son visage! — Les grammairiens contemporains renchérissent comme il est naturel sur cette inextricable législation, et grâce à leurs efforts, nos règles d'accord seront bientôt incompréhensibles. Ils rappellent ces scolastiques qui discutaient pour savoir « si un chien en laisse est tenu par l'homme ou par la corde qu'on lui a passé au cou, etc....

Comme règle, M. Brachet dit simplement : Le verbe se met au singulier si l'on adopte pour sujet le collectif, et il se met au pluriel si l'on adopte pour sujet le complément : *Une nuée* de sauterelles obscurcit le ciel et une nuée de barbares désolèrent le pays.

Dans ce fouillis inextricable de règles et de contradictions, que faut-il faire? que faut-il adopter? j'en appelle à vos lumières.

A. BONARD.

RÉPONSE.

Il y a longtemps que le bon sens et la raison auraient dû triompher de ces disputes grammaticales qui rapetissent les esprits aux dépens des malheureux qui en sont les victimes. Dès qu'il y a le moindre doute, un homme de sens et d'esprit passe outre et ne s'amuse pas à épiloguer.

Il y a assez de fautes réelles et grossières à corriger, sans s'arrêter à ces vétilles. Ceci en attendant mieux.

Nécrologie de la Suisse française.

La Suisse française ou romande, comme on s'est plu à l'appeler depuis une cinquantaine d'années, a perdu ces derniers temps un certain nombre d'hommes ou utiles ou distingués, célèbres même, dont nous ne pouvons parler qu'en passant dans nos colonnes, mais à la mémoire desquels nous tenons à consacrer quelques lignes de regret. Nous commençons par deux instituteurs primaires.

Le 6 juillet 1880 est mort à Fontenais, près Porrentruy, à la suite d'une longue maladie, un des plus anciens instituteurs du Jura catholique, M. LOUIS SEURET, qui, pendant plus de quarante ans, a dirigé l'école supérieure de Porrentruy.

M. Seuret était né à Courendlin en 1812. Il fit ses premières études au collège de Delémont et se rendit ensuite à l'école normale dirigée alors

par Thurmann. Le défunt avait publié, en collaboration avec M. Aristide Faivre, un manuel de langue intitulé : *Exercices français ou nouveau cours de langue*. Ces exercices étaient employés, il y a vingt ans, dans presque toutes les écoles primaires jurassiennes.

Au mois de novembre dernier s'éteignait à Saignelégier, à l'âge de 86 ans, M. ERARD, qui, pendant trente ans, a exercé les fonctions enseignantes, d'abord à Boécourt, puis à Saignelégier. Avant de se vouer à l'enseignement, M. Erard avait servi sous les drapeaux de Napoléon et fait la campagne d'Allemagne où il tomba entre les mains des Prussiens, qui le retinrent jusqu'en 1815, où il rentra dans sa famille.

On nous signale de Fribourg le décès de M. TORCHE-CASTELLA, ancien professeur à la section industrielle du collège. Il y a quelques années, et à la suite de certaines persécutions, M. Torche avait quitté ses fonctions pour entreprendre courageusement une autre carrière. Cela ne l'empêcha pas de prêter le concours le plus actif à l'organisation du second congrès scolaire de Fribourg, et si cette réunion n'a pas laissé les mêmes souvenirs que la première, en 1865, ce n'est pas la faute de ce collègue, ami et membre zélé du Comité central.

Les Etats-Unis ont vu s'éteindre à Philadelphie un homme de science d'origine neuchâteloise, M. Georges Matile, de la Sagne, qui avait professé le droit à l'ancienne académie de Neuchâtel et composé un grand nombre d'ouvrages remarquables d'érudition historique. Nous citerons les *Monuments de Neuchâtel*, l'*Histoire de Valangin*, le *Miroir de Souabe*, la *Collégiale de Neuchâtel*, les *Points de Coutume*, les *Plaids de Mai*. Les études historiques et littéraires sont encore redevables à M. Matile de la publication du *Musée historique de Neuchâtel*, destiné à faire revivre les siècles écoulés dans ce qu'ils offraient de plus curieux, de plus piquant, de plus caractéristique.

Enfin Genève et la Suisse française ont vu s'éteindre, en M. Henri-Frédéric Amiel, professeur de philosophie à l'université de la ville de Rousseau, l'un des esprits les plus riches, les plus vifs, les plus ingénieux, les plus féconds, et qui alliait à l'intelligence un cœur chaud et généreux. C'est surtout comme esthéticien et poète que M. Amiel a marqué dans les lettres. Il avait débuté par une ébauche inexacte et incomplète, mais neuve, du mouvement littéraire et scientifique des cantons français. Mais à cet essai succédèrent une foule d'ouvrages dont nous ne pouvons donner ici que les titres : *Etude sur Madame de Staël*, sur *Rousseau*, les *Grains de Mil*, *Penseroso*, *L'Escalade*, *Charles-le-Téméraire*, *Les Etrangères*, *Jour à jour*. Plus tard nous espérons revenir sur cette sympathique et noble figure de penseur et d'écrivain, sur ce semeur d'idées et d'images qui, ainsi que le fait observer un compatriote et ami, M. Joseph Hornung, dans l'*Alliance libérale*, n'a pas été suffisamment mis en lumière et appréciée. L'*Educateur* a une dette de reconnaissance particulière à acquitter envers cet homme éminent qui fut toujours au nombre de ses amis les plus vrais et même, un instant, aux débuts de notre feuille, un collaborateur.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VALAIS. — On nous écrit *officiellement* de ce canton que l'histoire des institutrices de St-Gingolph, qui n'ont pas été payées pendant 4 ans, n'est pas exacte. Le *Journal de Genève* a déjà rectifié le fait. Mais nous n'avons pu nous procurer le numéro y relatif.

— Ce canton a perdu un homme instruit et éloquent (de haute science, ce serait trop dire), en M. l'abbé Henzen, professeur et préfet des études au collège de Sion. C'était aussi un bon cœur d'homme, mais d'une déplorable versatilité d'opinion, capable de fraterniser un jour jusqu'à l'accolade avec les ministres du Saint-Evangile à la société d'utilité publique et le lendemain de faire un discours *noir noir* au Pius-Verein ou au Sonderbund pédagogique de Courtion.

— Le 5 mai, 198 instituteurs étaient réunis à Martigny. M. Levrat-Girard, un Fribourgeois, ancien élève de l'école moyenne, décrié il y a quelques années comme franc-maçon, etc., a porté un toast au couvent du St-Bernard. Il avait fait dernièrement des conférences sur l'Immaculée Conception qui l'avaient réhabilité dans le camp auquel il appartient aujourd'hui. M. Bioley, conseiller d'Etat, porte une santé aux instituteurs, pour lesquels l'essentiel c'est de marcher d'accord avec le clergé et d'observer les commandements de l'Eglise. M. Roullier, parlant du rôle de la religion, estime qu'elle doit animer toutes les branches de l'enseignement, quelles qu'elles soient.

FRIBOURG. — Le directeur du collège est, d'après la loi, de droit un ecclésiastique; le directeur des écoles primaires est de fait un ecclésiastique et un troisième ecclésiastique vient d'être appelé aux fonctions de directeur de l'école secondaire des filles, vacante par la regrettable démission de M. Auguste Majeux, qui se retire pour cause de santé, après 15 ans de services distingués.

— Nous avons appelé mesquine la pensée de remplacer la statue de Nicolas de Flue par deux bas-reliefs, placés des deux côtés de la porte d'entrée du grand conseil. Mais après avoir vu dans la *Revue des Beaux-Arts*, de Genève, le dessin d'un des bas-reliefs qu'exécute M. Iguel, nous devons exprimer notre admiration pour ce beau travail, digne de l'artiste et du sujet patriotique et religieux qui a inspiré son ciseau.

BERNE. — Les élèves du séminaire ou école normale de Buchsée ont subi leur examen le 28 mars. 39 élèves de la première classe ont subi les épreuves avec succès, selon le *Berner Schulblatt* du 23 avril. M. le directeur Martig a fait un court rapport sur l'école.

LUCERNE. — Le 22 avril 1881 est décédé au chef-lieu de ce canton, M. Ineichen, professeur émérite de mathématiques au lycée, ancien membre du grand conseil et du conseil d'éducation et auteur d'un livre estimé intitulé *Manuel d'Algèbre*. M. Ineichen a rendu d'excellents et longs services dans l'enseignement public qu'il ne quitta qu'en 1870. Il est mort à l'âge très avancé de 89 ans.

NEUCHÂTEL. — M. Sauser, instituteur aux Verrières, a été élu inspecteur d'écoles par le conseil d'Etat à la suite d'un examen subi devant le directeur de l'instruction publique et deux de ses collègues. M. Sauser est un instituteur habile et d'un esprit cultivé.

FRANCE. — Sous ce titre : *Un bienfaiteur de l'instruction publique*, M. Charles Defodon, qui n'est pas un inconnu parmi nous, et qui est, comme l'on sait, le rédacteur en chef du *Manuel général de l'instruction primaire*, nous raconte les belles actions d'un citoyen riche des Basses-Pyrénées, nommé Tourasse, qui consacre sa fortune à des œuvres scolaires : Fondation de bibliothèques publiques ; caisses d'épargne ; musées scolaires ; prix de dessin. Ce M. Tourasse s'est fait aussi écrivain scolaire et a publié une *autologie* ou méthode de lecture, qu'il envoie à qui le désire et qu'il croit bonne parce qu'elle permet à tout élève de répéter seul la leçon du maître. Les bienfaits de M. Tourasse ne s'arrêtent pas à la porte de son département. Il a abonné l'année dernière tous les instituteurs de France à la *Gazette du village*, journal agricole et politique, dirigé par MM. Jougneaux et Liébert.

(*Manuel général de l'instruction publique*, 9 avril).

GRANDE-BRETAGNE. — Ce pays a fait une perte considérable dans la personne de M. Charles Reed, né le 20 juin 1819, et l'un des plus grands promoteurs de l'enseignement, des écoles du dimanche, des écoles déguenillées, président du *School-Board*, le grand conseil qui préside aux destinées de l'éducation de la métropole. Pour se vouer tout entier à ses fonctions, M. Reed avait fait en 1874 le sacrifice de son siège au parlement. En 1875, il assista comme commissaire à l'exposition de Philadelphie et en 1878, à celle de Paris. En 1880, il rentrait au parlement. M. Charles Reed laisse une veuve et 7 enfants. La France s'est fait représenter à ses obsèques par M. Benjamin Buisson, le frère du directeur de l'instruction publique, professeur à Londres, écrivain très distingué lui-même et traducteur hors ligne de plusieurs romans anglais.

— La fille cadette du premier ministre actuel, sir Gladstone, miss Hélène, a subi avec succès ses examens pour l'enseignement et a été appelée à enseigner comme sous-maîtresse dans l'école même dont elle sort. La fille du premier ministre de son pays sous-maîtresse ! Cet événement a fait sensation dans le pays pendant le mois de décembre 1880 où il s'est accompli. C'est une bonne leçon pour ces miss ou ladies orgueilleuses qui ne regardaient l'institutrice que comme leur servante ou une mercenaire quelconque. Quand nous parlons des miss, nous n'oublions pas que ce sot orgueil n'est pas propre à l'Angleterre, quoi qu'il y fleurisse peut-être plus qu'ailleurs. Mais il ne manque pas chez nous de ces hautaines créatures qui ne parlent qu'avec dédain et du haut de leur grandeur supposée, des personnes enseignantes.

— Les associations d'instituteurs et les réunions pédagogiques se multiplient dans ce pays. Le *Teacher* de Londres contient beaucoup de comptes-rendus de ces conférences. Les questions de méthodes y font l'objet de délibérations sérieuses. L'Union nationale des instituteurs élé-

mentaires exprime le vœu de voir le corps enseignant primaire représenté au Parlement.

Le *Teacher* du 28 janvier nous apprend que les jésuites de Boulogne-sur-Mer, contraints d'évacuer cette ville, ont transporté leur collège à Cantorbéry, c'est-à-dire justement dans la cité où les Huguenots persécutés en Flandre et en Artois allaient chercher dans le temps un refuge.

ESPAGNE. — Le *Magisterio* de Madrid, dans le numéro du 5 janvier, publie un long article de M. José Moréno Nieto, contre l'enlèvement des crucifix des écoles de Paris, qu'il appelle un scandale et une honte.

— Les journaux nous apprennent que sur les 160 poèmes envoyés au concours ouvert à Berlin pour la célébration de l'anniversaire du grand poète Caldéron, c'est l'œuvre d'un Suisse, M. Edmond Dorer, de Baden, qui a remporté la palme au jugement du jury, composé de trois écrivains allemands.

ITALIE. — Le pape Léon XIII vient d'allouer une somme considérable à l'académie de St-Thomas pour lui permettre de se procurer les publications les plus importantes et de faire arriver à Rome des jeunes gens distingués. Le pape encourage encore l'académie des sciences juridiques et historiques. Des savants de premier ordre comme de Angelis et Visconti y donnent des cours.

— Un journal suisse nous apprend que le catholicisme romain, qui ne comptait qu'une église à Londres en 1780, la chapelle de l'ambassade de Sardaigne, laquelle, par parenthèse, fut détruite cette année, en compte en ce moment 94, plus 44 couvents avec 165 prêtres séculiers et 148 religieux. On y compte ensuite 133 établissements d'instruction publique de cette confession.

Les jésuites s'étant établis dans l'île de Jersey, une société s'est formée pour en combattre l'influence.

ROUMANIE. — « Le rêve d'or des Roumains Moldo-Valaques, disait M. Rosetti, président de la chambre des députés, dans la séance du 26 mars, s'est réalisé. » Le vœu unanime du sénat et des députés a transformé ce pays en royaume avec l'assentiment des cabinets européens. C'est le 20 mai 1866 que le prince Charles de Hohenzollern a pris possession de la principauté et le 12 juillet de la même année, il prêtait serment. (Kölnische Zeitung du 30 mars 1881.)

Nous signalons ce fait aux maîtres chargés de donner l'enseignement de la géographie, dont la partie politique et historique se modifie d'année en année.

ETATS-UNIS. — Certaines villes ayant exclu les femmes mariées de l'enseignement public, cet acte d'injustice a causé beaucoup d'indignation, car la femme mariée, à part sa dignité comme telle, a bien plus de titres à être préférée que la jeune fille, sans expérience et qui est souvent trop occupée d'elle-même pour s'occuper de sa classe. L'un des collaborateurs du *Journal de Boston*, M. Copeland, s'élève contre l'exclusion des femmes mariées, dans le numéro du 14 avril 1881.

INDE-ANGLAISE. — Des écoles de filles s'établissent dans ces contrées par les soins du gouvernement anglais.

PARTIE PRATIQUE

Erratum. — Une erreur de pagination a produit dans notre dernier article intitulé : *Leçon de choses*, un *lapsus*, que les instituteurs habitant la campagne auront sans doute immédiatement rectifié, mais que nous tenons quand même à signaler. Il faut lire après le mot *baratte*, qui, par parenthèse, ne prend qu'un *r* : « Quand on a enlevé la crème, que reste-t-il ? — Le lait. — Qu'en fait-on ? — Du fromage. — Et après le fromage, que reste-t-il encore ? — Le petit-lait. — A quoi sert-il ? — On l'emploie à différents usages, suivant les localités, mais le plus souvent on le donne aux porcs. »

Entretien sur les noms de quelques fleurs du mois de mai.

L'INSTITUTRICE, *en montrant une fleur*. — Enfants, vous connaissez sans doute toutes cette fleur; dites-moi son nom.

UNE FILLETTE. — On l'appelle un *gangan*.

L'INSTITUTRICE. — Je m'attendais à ce mot baroque et désagréable au lieu du joli nom qu'elle porte, et je dois commencer cet entretien par une observation à ce sujet. Si vous saviez combien les oreilles de ceux qui aiment les fleurs et les étudient sont désagréablement affectées par les termes que vous employez pour désigner ces gracieux végétaux qui tapissent nos prés et nos forêts, vous vous abstiendriez de les prononcer et vous vous efforceriez d'apprendre et de retenir les vrais noms. Cette fleur-ci est une *primière officinale*, nom fort bien donné, puisque *primevère* veut dire *premier vert*, et que cette plante est employée dans l'*officine* ou laboratoire du pharmacien.

Je vous ai entendu appeler *olive* le faux-narcisse, *perce-neige* le crocus — ailleurs on donne ce nom à la nivéole et à la galantine — *églantines* toutes les roses sauvages; eh bien, tout cela est faux et mal dit. Si une jeune Allemande, montrant un chien, demandait à une jeune Française le nom de l'animal, et que celle-ci le nommât un *toutou*, le chat un *minet* et le cheval un *coco*, elle induirait certainement en erreur l'étrangère et lui apprendrait un français indigne de ce nom. Il en est de même quand nous employons des termes impropres pour désigner les fleurs. Ces plantes si charmantes intéressent vivement beaucoup de personnes, et si nous avons réussi à retenir les noms français des animaux, pourquoi n'en ferions-nous pas de même à l'égard des fleurs, au lieu de les affubler de noms vulgaires, fautifs et souvent plus barbares que ceux que les savants leur ont donnés. Ces derniers ne paraissent souvent singuliers que parce qu'ils sont ignorés et peu usités; l'habitude les rend bientôt agréables et familiers. D'ailleurs ces noms ont l'immense avantage d'être les mêmes dans plusieurs langues, ce qui facilite singulièrement l'étude et les recherches. Ainsi, mes enfants, n'est-il pas vrai que vous voulez vous efforcer d'apprendre les noms français des fleurs de nos champs et de nos forêts ?

TOUTES LES ÉLÈVES. — Oui, certainement.

L'INSTITUTRICE. — Bon; continuons maintenant à faire cennnaissance avec les fleurs de ce bouquet que j'ai cueilli hier dans une courte promenade. *Montrant une seconde fleur* : Connaissez-vous le nom de celle-ci? (*Point de réponse.*) Eh bien, c'est une *saponaire*.

UNE ÉLÈVE. — Où la trouve-t-on?

L'INSTITUTRICE. — Elle recouvre les pierres, qui en deviennent ainsi toutes roses. Son nom veut dire savon; il y en a une autre dont on se sert pour laver les vêtements noirs; elle est de la famille des silénées, car il y a des familles de fleurs, ayant des caractères communs, par exemple même forme de corolle, même nombre d'étamines, etc., comme il y a des familles de mots et des familles humaines. Dans cette famille figurent beaucoup d'autres plantes, entre autres les œillets. (*Montrant une autre fleur, l'institutrice continue,*) Et celle-ci, vous la nommez?

UNE ÉLÈVE. — Un bouton d'or.

L'INSTITUTRICE. — C'est un joli nom et fort bien trouvé, mais elle s'appelle en botanique la *renoncule acre*. Il y a, dans la famille à laquelle elle appartient, plusieurs plantes vénéneuses, une surtout que, pour cette raison, on appelle *renoncule scélérate*. Toutefois, la famille des renonculacées renferme de fort jolies fleurs parmi les anémones.

L'INSTITUTRICE, *tenant une plante*. — Pouvez-vous me dire le nom de celle-ci? — *Silence absolu.* — Alors, faites-m'en la description.

UNE ÉLÈVE. — Elle a une riche verdure qui masque un peu ses fleurs blanches bordées de vert.

L'INSTITUTRICE. — C'est cela. Elle s'appelle *muguet sceau de Salomon* et elle appartient à la famille des asparagées, qui, outre le légume apprécié mais si cher que vous connaissez, compte aussi le muguet à l'odeur suave qui a tant d'amateurs. -- Nous sommes loin d'avoir examiné toute ma cueillette. — *Montrant une fleur* : Ceci s'appelle?

UNE ÉLÈVE. — Un chien.

L'INSTITUTRICE. — De quelle race? Est-ce un carlin, un dogue, un épagneul, un lévrier, un basset? (*Toutes les élèves rient.*) — C'est un *orobe printanier*, qui vieillit; remarquez qu'il y a sur la même tige des fleurs de trois couleurs : celles qui sont fraîchement épanouies sont carminées, plus tard elles passent au violet, et les plus anciennes sont bleues. J'ai encore ici des fleurs de plusieurs arbustes : d'abord la *coronille*, qui est une papilionacée comme l'orobe. Voici la *viorne* et l'*amélanchier*, qui nous donnent des fruits, sinon exquis, du moins que vous ne dédaignez guère. J'ai encore plusieurs labiées, le *glécome*, la *bugle*. Celles-ci sont des *globulaires* et des *polygalas*, qui donnent leur nom à leur famille. — Cette jolie fleur bleue est une *véronique*; plus tard on trouvera la véronique en épis, plus gracieuse encore. J'aurais pu cueillir également, si je n'avais craint de me tacher les doigts, la *chélidoine* et l'*euphorbe* : la première étale souvent ses fleurs jaunes le long des murs de vigne; sa tige brisée nous montre un suc orangé; de plus elle est vénéneuse. Ainsi, vous voyez, par ces quelques échantillons de plantes, que le mois de mai mérite sa réputation de « joli mois de mai » qu'on lui fait un peu partout

dans les pays tempérés, de même que le nom significatif de *floréal* (mois des fleurs) que lui donnait le calendrier républicain.

Si, comme j'en suis convaincue par l'attention que vous venez de donner à cette petite leçon, vous désirez que nous continuions ce genre d'entretien, dans le mois suivant nous cueillerons les fleurs de la saison et nous les étudierons également, car chaque époque de l'année, sauf l'hiver, a sa végétation différente : de là le nombre considérable de plantes et de fleurs et leur variété infinie.

Adèle BIOLLEY, institutrice.

MATHÉMATIQUES.

Problèmes pour les sociétaires.

a) Pour les instituteurs.

XXV. Couper une sphère donnée par un plan tel que la section soit équivalente à la différence des deux calottes déterminées par le plan sécant. Faire l'application de la formule à une sphère de 0 m,18 de rayon.

G.-E. PERRET, St-Blaise.

XXVI. On veut construire une chaudière de la contenance de 45 hl. ayant la forme d'un cylindre terminé par deux hémisphères. La longueur intérieure doit être le quadruple du diamètre. Quelles seront ses dimensions?

G.-E. PERRET, St-Blaise.

b) Pour les institutrices.

25. Un négociant a déposé à la banque cantonale les valeurs suivantes ; fr. 850 le 18 février, fr. 1025 le 30 avril et fr. 475 le 19 septembre. Il fait le 24 mai l'envoi de deux effets, le premier de fr. 1000 au 25 juillet et le second de fr. 770,80 fin novembre. Il a reçu de la banque fr. 1480 le 15 juin et fr. 650 le 1^{er} décembre. Quel sera le solde du compte-courant au 31 décembre, année de 360 jours, si le banquier perçoit une commission de $\frac{1}{4}\%$ sur les dépôts et si les intérêts sont calculés au taux réciproque de 4% ?

Réponses aux problèmes du n° 6, page 94.

23. Echéance : le 3 avril.

24. On dépense fr. 0,56 de plus pour les bougies que pour l'huile.

Solutions exactes.

23 et 24. M^{lles} E. Gabus, Locle, et I. Challandes, Fontaines.

Réponses aux problèmes posés dans le n° 8 de l'Educateur.

EXAMENS D'ÉTAT A NEUCHÂTEL.

Aspirants.

N° 1. La base du système est 7; 324 s'écrit 642 et la valeur décimale de 2351 est 869.

Ont résolu ce problème : MM. J.-L. E..., à Yverdon, C. Gauchat, à Cortaillod et M^{lle} Boullotte, à Oran (Algérie).

N° 2, La surface demandée est de 181548 m².

MM. Gauchat; J.-L. E...; Emile Perret, au Locle, P. Favre, à Bôle, et M^{lle} Boullotte ont donné une solution exacte de ce problème.

N° 3. Cette question (somme des termes d'une progression géométrique) a été traitée avec beaucoup de lucidité par M. J.-L. E... et par M^{lle} Boullotte.

Aspirantes.

N° 1. On pourra faire 1232 feuilles.

N° 2. Il a acheté stères 68,314, et son bénéfice est : 1° par stère de fr. 1,52; 2° par quintal fr. 0,18; 3° par tonne fr. 1,88.

M^{lles} E. Gabus, institutrice au Locle et Boullotte à Oran, ont envoyé une solution exacte de ces deux problèmes.

EXAMENS DU CANTON DE VAUD.

1° *Arithmétique pour les jeunes gens* : D'une somme annuelle de fr. 2000.

2° *Géométrie pour les jeunes gens* : Volume du prisme, 0 m³,131820; rayon de la sphère, 0 m,42.

Solutions exactes : MM. P. Favre (n° 2); G. Boss, au Locle (n° 2); Emile Perret (n° 2); C. Gauchat (nos 1 et 2); M^{lle} Boullotte (nos 1 et 2).

3. *Arithmétique pour les jeunes demoiselles* : Le revenu annuel est de fr. 4307,50 et le taux devrait être de 5,475 %. Réponse juste : M^{lle} Boullotte.

Réponses aux problèmes du n° 10.

EXAMENS DE PROMOTION A L'ÉCOLE NORMALE DE LAUSANNE.

Jeunes filles : 8 heures $\frac{2}{3}$.

IV^e classe de garçons : 1° 248 t 631 kg; 2° 331 m³,508.

III^e classe de garçons : Au 20 %.

II^e classe de garçons : 1° Distance totale, 71400 m; 2° 32 heures $\frac{1}{2}$; 3° fr. 45,50.

Examens en obtention du certificat d'études primaires dans le canton de Berne.

PREMIÈRE SÉRIE.

Composition.

LETTRE A UN MENUISIER (commande d'une table, forme, dimensions, sorte de bois).

Problèmes.

1° $(916 + 848) : 7 = ?$

2° Une paysanne vend des œufs pour fr. 1,75 par semaine. Quelle somme reçoit-elle par an?

3° Quel est l'intérêt de 6480 fr. placés à 3 % pendant cinq mois?

4° Une toise de bois de 2 s,916 a coûté fr. 58,32. Que coûteront 14 s,58?

Questions concernant la connaissance de la patrie.

1° De qui Albert d'Autriche était-il fils?

2° Comment s'appelait le chef de la garnison de Morat? Qu'écrivit-il à Berne?

- 3° Que savez-vous de Pestalozzi? Quand naquit-il?
- 4° Depuis quelle année la Suisse est-elle composée de 22 cantons?
- 5° Quels sont les cantons divisés en deux Etats?
- 6° Nommez les principales localités du Seeland.
- 7° Indiquez les branches d'industrie de l'Emmenthal.
- 8° Où le Rhin prend-il sa source?

DEUXIÈME SÉRIE.

Composition.

UTILITÉ DES OISEAUX CHANTEURS.

Problèmes.

- 1° $(719 \times 28) - 2017 = ?$
- 2° Un manoeuvre gagne 85 fr. par mois; ses dépenses s'élèvent à fr. 875,50 par an. Que lui reste-t-il à la fin de l'année?
- 3° 38 q^t de pommes de terre coûtent fr. 275,50; que coûtent 13 q?
- 4° On veut creuser un canal de 370 m de longueur et de 2 m.2 de profondeur; la largeur mesure au niveau du sol 2 m,8 et au fond du fossé 0 m,8. Quel sera le coût de ce travail, à raison de 65 cent. le mètre cube?

Questions concernant la connaissance de la patrie.

- 1° Comment s'appelaient les trois fondateurs de la Confédération suisse et d'où étaient-ils?
- 2° Citez les Etats qui composaient la Confédération des XIII cantons.
- 3° Dans quelle guerre se manifestèrent surtout les inconvénients du service à l'étranger?
- 4° Quel canton est entré le dernier dans la Confédération, et quand cela a-t-il eu lieu?
- 5° Quelles sont les routes alpestres de la Suisse?
- 6° Quel canton se trouve entièrement enclavé dans un autre et dans lequel?
- 7° Quel passage conduit de la vallée de la Lutschine blanche dans la vallée de la Lutschine noire?
- 8° Nommez les lacs principaux traversés par le Rhin et par ses affluents.

SUJET DE COMPOSITION.

LETTRE NARRATIVE.

Dans une lettre adressée à un ami, Paul raconte ce qu'il a fait pendant les vacances de Pâques.

Plan : Visites. — Excursions et parties de plaisirs. — Lectures. — Etude. — Emploi des derniers jours.

AVIS

Le Comité central sera convoqué dans le courant de cet été.